



SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

Direction du Personnel
et des Services Sociaux
Bureau 52-33 - Sect. 53

Bruxelles, le 10 avril 1985

Avis N° 34 P

Distribution code 0

Reserve 50 ex.

RGPS - Fascicule 501 - Attribution des emplois.

Par l'avis 92 P/1979 certains emplois de debut ont été rendus accessibles aussi bien aux candidats masculins que féminins.

Suite à l'A.R. du 26.7.1984 (M.B. du 17.10.1984), les emplois de debut suivants seront dorenavant également accessibles aux candidats des deux sexes

- Adjoint à l'agent de maîtrise
- Agent du garnissage
- Agent du triage
- Aide-forgeron
- Chargeur
- Chargeur principal
- Conducteur d'engins de manutention
- Conducteur de vehicule automobile
- Commis du mouvement
- Ebéniste spécialisé
- Forgeron
- Forgeron spécialisé
- Maçon - carreleur
- Menuisier ébéniste
- Monteur Fer
- Peintre
- Redacteur interimaire
- Sous-Chef de gare de 1ere classe
- Technicien - mecanicien
- Tôlier - carrossier
- Trieur de traverses.

Les rubriques du fascicule 501, relatives aux conditions d'accès a ces emplois, seront adaptees au fur et a mesure de leur reimpression

Le Directeur General,

~~ET~~ E. FLACHET.